# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

#### **SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Autres moyens d'identifica-

tion

Donnée non disponible

Nom de la compagnie : www.sika.ca

Canada

Pointe-Claire, QC H9R 4A9

601, avenue Delmar Sika Canada Inc.

Téléphone : (514) 697-2610 / 1 (800) 933-7452

Fac-similé : (514) 694-2792

Adresse de courrier électro-

nique

ehs@ca.sika.com

Numéro de téléphone en cas :

d'urgence

CANUTEC (frais virés) (613) 996-6666 (24 hours)

Utilisation recommandée du produit chimique et restric-

tions d'utilisation

Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du

produit.

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

# Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Pas une substance ni un mélange dangereux.

# Éléments étiquette SGH

Selon la classification et les éléments d'étiquette SGH, ce produit n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

# Étiquetage supplémentaire

Il n'y a pas d'ingredients de toxicité aiguë inconnue utilisée dans un mélange à une concentration >= 1%.

# **Autres dangers**

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

**Composants** 

Aucun ingrédient dangereux

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

## **SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers soins.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

En cas de contact avec la

peau

Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures conta-

minés

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Retirez les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus

importants, aigus et différés

Aucun effet important ou danger critique connu.

Pas d'information disponible.

Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.

# **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Produits de combustion dan- :

gereux

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

Indications pour la protection : contre l'incendie et l'explosion :

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Conseils pour une manipula-

tion sans danger

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Pas de recommandations spéciales requises pour la manipu-

lation

Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipula-

tion des produits chimiques.

Conditions de stockage

sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Stocker conformément à la réglementation locale.

Matières à éviter : Pas de restrictions particulières à l'entreposage avec d'autres

produits.

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances ayant des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique

L'utilisation d'une ventilation adéquate devrait suffire pour limiter l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques. Si l'utilisation de ce produit génère de la poussière, des émanations, des gaz, des vapeurs ou une suspension dans l'atmosphère de gouttelettes microscopiques, utilisez une enceinte d'isolement, un système de ventilation par aspiration à la source ou toute autre mesure d'ingénierie convenable pour limiter l'exposition des travailleurs aux limites obligatoires de dose.

# Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire muni d'un purificateur d'air ou à adduction d' air approuvée par NIOSH, parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

La classe de filtre de l'appareil respiratoire doit convenir à la concentration maximale prévue du contaminant (gaz/vapeur/aérosols/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit. Si cette concentration est dépassée, utiliser un appareil autonome de protection respiratoire.



Date d'impression 10/29/2025

# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Protection des mains Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

gants résistants aux produits chimiques conformes aux normes et règles approuvées doivent être portés en tout

temps lorsqu'on manipule les produits chimiques.

Protection des yeux Si une évaluation des risques en indique la nécessité, des

lunettes protectrices conformes aux normes et règles ap-

prouvées doivent être portées.

Protection de la peau et du

Date de révision 10/29/2025

corps

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spé-

cificités du poste de travail.

Mesures d'hygiène Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après

la manipulation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protec-

tion avant d'entrer dans les zones à manger.

#### **SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Émulsion Aspect

Couleur blanc

Odeur légère

Seuil de l'odeur Donnée non disponible

pН 11

Point/ intervalle de fusion /

Point de congélation

Point/intervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Donnée non disponible

Point d'éclair Sans objet

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supé-

rieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

/ Limite d'inflammabilité infé-

rieure

Pression de vapeur 23 hPa

# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

Densité de vapeur relative Donnée non disponible

0.96 g/cm3 (20 °C (68 °F)) Densité

Solubilité

Solubilité dans l'eau Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Donnée non disponible

Température d'auto-

Donnée non disponible

inflammation

Température de décomposi-

tion

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique 120 mPa,s

Viscosité, cinématique Donnée non disponible

Propriétés explosives Donnée non disponible

Propriétés comburantes Donnée non disponible

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique Ce produit est chimiquement stable.

Possibilité de réactions dan-

gereuses

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter Donnée non disponible

Donnée non disponible Produits incompatibles

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

## **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

# Toxicité aiguë

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Corrosion et/ou irritation de la peau

Non classifié à cause de données insuffisantes.

# Fiche de Données de Sécurité

selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

# Lésion/irritation grave des yeux

Non classifié à cause de données insuffisantes.

# Sensibilisation cutanée ou respiratoire

# Sensibilisation de la peau

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### Sensibilisation des voies respiratoires

Non classifié à cause de données insuffisantes.

## Mutagénécité de la cellule germinale

Non classifié à cause de données insuffisantes.

# Cancérogénicité

Non classifié à cause de données insuffisantes.

IARC Sans objet

OSHA Sans objet

NTP Sans objet

## Toxicité pour la reproduction

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### STOT - exposition unique

Non classifié à cause de données insuffisantes.

# STOT - exposition répétée

Non classifié à cause de données insuffisantes.

## Toxicité par aspiration

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

# Écotoxicité

Donnée non disponible

# Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

# Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

#### Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique sup- : Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

plémentaire produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précau-

tions d'usage.

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les

égouts et cet conduits d'évacuation.

# SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-

produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les

autorités locales.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une instal-

lation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimi-

nation ou recyclage.

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

# Réglementations internationales

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

# Réglementation nationale

#### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

# Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

# **SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

#### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

## **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

# Texte complet d'autres abréviations

ADR : Accord européen relatif au transport international des mar-

chandises Dangereuses par Route

CAS : Chemical Abstracts Service

DNEL : Derived no-effect level

EC50 : Half maximal effective concentration

GHS : Globally Harmonized System

IATA : International Air Transport Association

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

LD50 : Median lethal dosis (the amount of a material, given all at

once, which causes the death of 50% (one half) of a group of

test animals)

LC50 : Median lethal concentration (concentrations of the chemical in

air that kills 50% of the test animals during the observation

period)

MARPOL : International Convention for the Prevention of Pollution from

Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978

OEL : Occupational Exposure Limit

PBT : Persistent, bioaccumulative and toxic PNEC : Predicted no effect concentration

REACH : Regulation (EC) No 1907/2006 of the European Parliament

and of the Council of 18 December 2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (REACH), establishing a European Chemicals Agency

SVHC : Substances of Very High Concern

vPvB : Very persistent and very bioaccumulative

# Avis au lecteur:

Les renseignements contenus dans la fiche signalétique s'appliquent seulement au produit particulier de Sika Canada, identifié et décrit aux présentes. Ces renseignements ne sont pas destinés à traiter, ni ne traitent l'utilisation ou l'application du produit identifié de Sika, en combinaison avec aucun autre matériel, produit ou processus. Tous les renseignements énoncés aux présentes sont fondés sur les données techniques relatives au produit identifié, que Sika croit fiables à la date des présentes. Avant d'utiliser un produit quelconque de Sika, l'utilisateur doit toujours lire et suivre les avertissements et instructions de la plus récente fiche technique du produit, l'étiquette du produit et la fiche signalétique du produit particulier de Sika, disponibles sur notre site Internet et/ou au numéro de téléphone ci-inclus.

SIKA N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NI N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ DÉCOULANT DESDITS RENSEIGNEMENTS OU DE LEUR UTILISATION. SIKA NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS EN VERTU DE QUELQUE THÉORIE JURIDIQUE QUE CE SOIT. SIKA DÉCLINE

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement sur les produits dangereux



# Sika® Ucrete® MF/PIG BC/HFRT Part 1

Date de révision 10/29/2025

Date d'impression 10/29/2025

ÉGALEMENT TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT À L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE MANIÈRE QUI VIOLE UN QUELCONQUE BREVET OU QUI CONTREVIENT AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DES TIERS.

Toutes les ventes de produits Sika sont sous réserve de ses modalités de vente courantes disponibles sur le site Internet www.sika.ca ou en téléphonant au 514-697-2610.

Date de révision : 10/29/2025 Format de la date : mm/jj/aaaa

Personne qui a préparé la

**FDS** 

: R & D de Sika Canada Inc.

Numéro de produit : 803,139

CA / 3F